

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 31

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 28/04/2014

Date d'affichage : 29/04/2014

de la Commune de COGOLIN
Séance du MARDI 06 MAI 2014

L'an deux mille quatorze et le six mai à 18 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc-Étienne LANSADÉ,

PRESENTS : Marc-Étienne LANSADÉ - Éric MASSON - Audrey TROIN - Patrick GARNIER - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Jérôme SUEUR - Aimé GARNIER - Patricia BERENGUIER - Pascal CORDÉ - Margaret LOVERA - Anthony GIRAUD - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Jean-Jacques GABERT - Jeanne LAURITO - Patrick CLAUDEL - Johan TOUCAS - Valérie ROBIN - Michel DALLARI - Carole RUIZ - Ernest DAL SOGLIO - Malika OUAREZKI - Jean-François FARNET - Patricia PENCHENAT -

POUVOIRS : Laëtitia PICOT à Eric MASSON / Maria De Fatima FIANDINO à Jean-Jacques GABERT / Élisabeth CAILLAT à Marc-Etienne LANSADÉ / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Andrée GRAZIANI à Patricia BERENGUIER / Frédéric LACOUR à Michel DALLARI /

ABSENTS : Marie-Ly GARCIA - Sébastien MACREZ

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Il appartient au Conseil Municipal de dénommer les rues et places publiques. De même, Monsieur le Maire tient de ses pouvoirs de police généraux le droit de contrôler les dénominations de toutes les voies y compris privées.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L 2213-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le numérotage des maisons constitue une mesure de police générale exercée également par Monsieur le Maire pour des motifs d'intérêt général.

Il s'avère qu'il convient de dénommer le parking jouxtant l'avenue Sigismond Coulet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de le dénommer : - Parking « Sigismond COULET ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits l'**UNANIMITE**.



Le Maire,

Marc-Étienne LANSADÉ

Formalités de publicités effectuées,
le :

Transmis en Sous-Prefecture de
DRAGUIGNAN, le

Visa du :

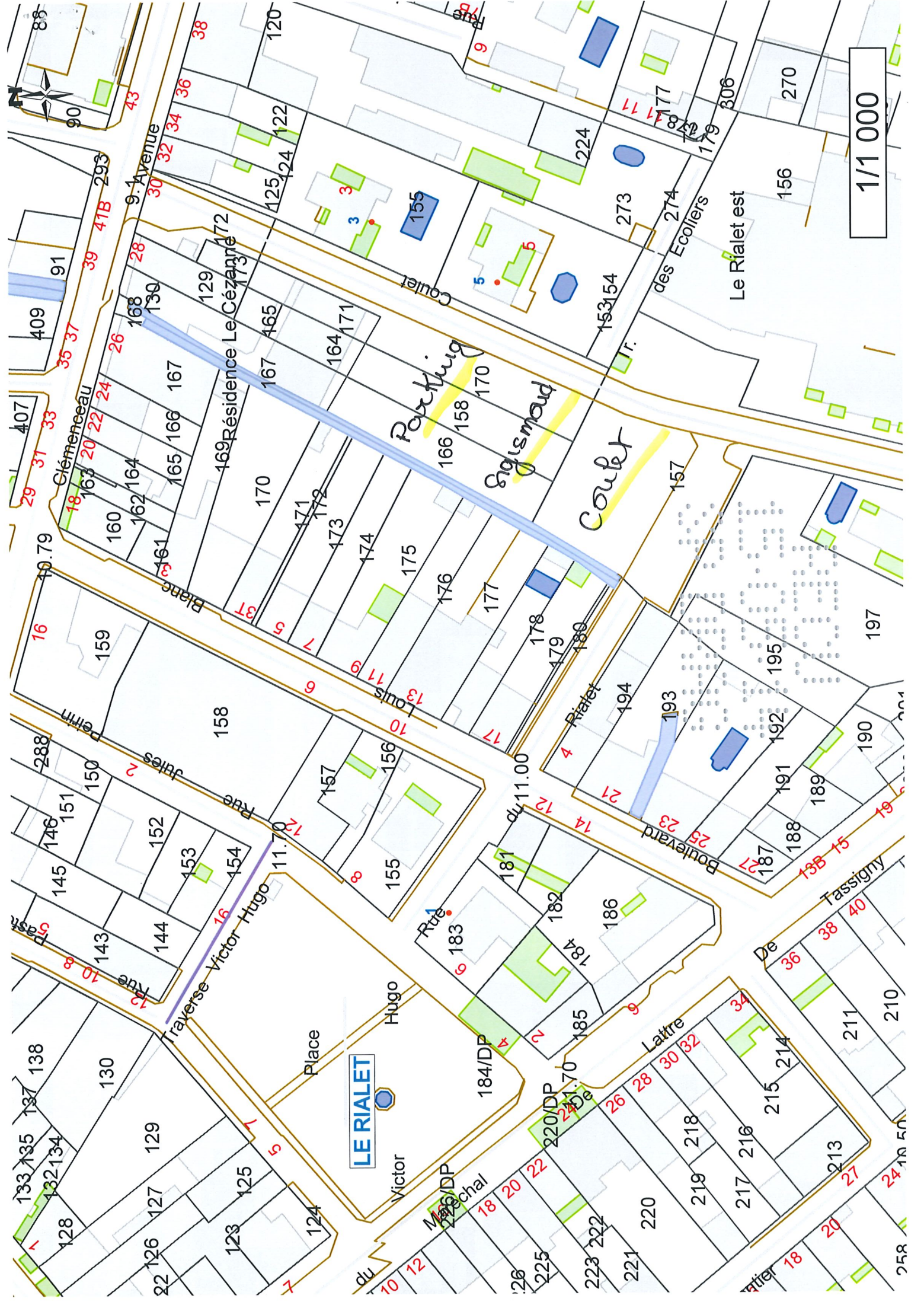
16 MAI 2014

15 MAI 2014

15 MAI 2014

N° 2014/047

DENOMINATION DE VOIES : Parking Sigismond COULET



1/1 000

LE RIALET

Parking

Logis

Couler

Le Rialet est

De Tassigny

Boulevard

Rue du Rialet

Place Victor Hugo

Place

Traverse Victor Hugo

Rue du Rialet

Rue du Rialet

Rue du Rialet

Rue du Rialet

Rue du Rialet

Rue du Rialet

Rue du Rialet